

Repositório ISCTE-IUL

Deposited in *Repositório ISCTE-IUL*:

2018-07-11

Deposited version:

Post-print

Peer-review status of attached file:

Peer-reviewed

Citation for published item:

Dias, N. (2017). Comment promouvoir l'ethnologie dans les colonies: la mission Rivet en Indochine française (1932). In André Delpuech, Christine Laurière et Carine Peltier-Caroff (Ed.), *Les Années folles de l'ethnographie. Trocadéro 1928-1937*. (pp. 631-663). Paris: Muséum National d'Histoire naturelle.

Further information on publisher's website:

<http://sciencepress.mnhn.fr/fr/actualites>

Publisher's copyright statement:

This is the peer reviewed version of the following article: Dias, N. (2017). Comment promouvoir l'ethnologie dans les colonies: la mission Rivet en Indochine française (1932). In André Delpuech, Christine Laurière et Carine Peltier-Caroff (Ed.), *Les Années folles de l'ethnographie. Trocadéro 1928-1937*. (pp. 631-663). Paris: Muséum National d'Histoire naturelle.. This article may be used for non-commercial purposes in accordance with the Publisher's Terms and Conditions for self-archiving.

Use policy

Creative Commons CC BY 4.0

The full-text may be used and/or reproduced, and given to third parties in any format or medium, without prior permission or charge, for personal research or study, educational, or not-for-profit purposes provided that:

- a full bibliographic reference is made to the original source
- a link is made to the metadata record in the Repository
- the full-text is not changed in any way

The full-text must not be sold in any format or medium without the formal permission of the copyright holders.

Comment promouvoir l'ethnologie dans les colonies. La Mission Rivet en Indochine française (1932)

Nélia Dias

Instituto Universitário de Lisboa (ISCTE-IUL), CRIA, Lisboa, Portugal

Du 18 décembre 1931 au 1^{er} avril 1932, Paul Rivet s'est rendu dans ce qu'on désignait à l'époque par 'la perle de l'empire', à savoir l'Indochine française¹. Invité à présider au premier Congrès International des Préhistoriens d'Extrême-Orient à Hanoi, le directeur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro (MET) a mis à profit ce voyage pour créer une antenne du musée parisien, organiser une *Enquête ethnographique* avec le concours de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et mettre en place un réseau de collaborateurs. Ces desseins ont été, en partie, concrétisés grâce au soutien de Pierre Pasquier - gouverneur général de l'Indochine - à l'appui des institutions de savoir de la colonie, au rang desquelles l'EFEO, et surtout aux capacités d'organisation et de mobilisation de la part de Rivet. Cependant, après un engouement pour l'ethnologie que fût de courte durée et redevable surtout à l' 'effet Rivet', suit une période de lenteurs et de blocages administratifs, d'inaboutissements de divers projets parmi lesquels celui de la création d'un musée ethnographique en Indochine. Centré essentiellement sur les années 1932-1934, cet article examine la façon dont le développement de l'ethnologie en Indochine française a été tributaire des institutions, pratiques épistémiques et modes d'organisation du savoir de la métropole. Autrement dit, l'article entend montrer l'impossibilité de dissocier

¹ Mon utilisation du terme 'Indochine française' est redevable de la réflexion de Christopher E. Goscha, renvoyant autant aux pays sous domination française – le Vietnam, le Laos et le Cambodge - qu'à la France, en tant que puissance coloniale. Voir Goscha (Christopher E.), *Going Indochinese. Contesting Concepts of Space and Place in French Indochina*, Copenhagen : Nordic Institute of Asian Studies Press, 2012, 192 p.

les pratiques épistémiques et matérielles dans les colonies des discours savants et des politiques institutionnelles de la métropole².

Des rapports entre les études de l'Extrême-Orient et l'ethnologie dans un contexte troublé

Les études consacrées à l'ethnologie française ont tendance à l'associer au développement de domaines géographiques, tels que l'américanisme et de l'africanisme ; de ce fait, les liens entre l'ethnologie et les études de l'Extrême-Orient, et notamment les rapports avec l'EFEO, ont été laissés de côté, voire sous-estimés, comme si l'étude des sociétés asiatiques ne relevait pas du domaine ethnologique. Si les débuts de l'EFEO sous la direction de Louis Finot (1864-1935) sont fortement caractérisés par le versant philologique et linguistique,³ cependant c'est sous Georges Coèdes (directeur de l'EFEO de 1929 à 1947) que l'archéologie et l'ethnologie connaissent un certain essor, notamment avec la création en 1937 du Service d'ethnologie et de Paléoethnologie dirigé par Paul Lévy, service couvrant l'ethnologie, la préhistoire et la linguistique⁴. Analyser les affinités entre l'ethnologie et les études de l'Extrême-Orient permet d'une part, d'éclairer les pratiques de collecte et de collection, la mise en place de préceptes méthodologiques, le rôle joué par les réseaux de correspondants et de bénévoles, en d'autres termes de

² Sur Rivet et le Musée d'Ethnographie du Trocadéro, puis le Musée de l'Homme voir les ouvrages incontournables de Laurière (Christine), *Paul Rivet, le savant et le politique*, Paris: Muséum national d'Histoire naturelle, 2008, 723p. et de Conklin (Alice L.), *In the Museum of Man. Race, Anthropology, and Empire in France, 1850-1950*, Ithaca and London: Cornell University Press, 2013, 374p.

³ Sur l'École française d'Extrême-Orient, voir Clémentin-Ojha (Catherine) et Manguin (Pierre-Yves), *Un siècle pour l'Asie. L'École française d'Extrême-Orient, 1898-2000*, Paris : Les Éditions du Pacifique, 2001, 237p. et Singaravélou (Pierre), *L'École française d'Extrême-Orient ou l'institution des marges (1898-1956)*, Paris : L'Harmattan, 1999, 382 p.

⁴ Sur le service d'ethnologie à l'EFEO, voir Clémentin-Ojha (Catherine) et Manguin (Pierre-Yves), *Un siècle pour l'Asie...op. cit.*, pp.175-177. Voir également Thomas (Richard W.), « Philology in Viet Nam and its Impact on Southeast Asian Cultural History », *Modern Asian Studies*, 40 (2), 2006, pp. 505-507.

saisir les pratiques cognitives et matérielles d'un savoir, en l'occurrence l'ethnologie, en voie d'institutionnalisation. D'autre part, de mettre l'accent sur la circulation entre Paris et l'ancienne colonie française d'objets, d'informations et de personnes, interrogeant de ce fait les modèles d'analyse centrés sur la dichotomie centre/périphérie⁵. Il n'est pas dans mon dessein de sortir de l'ombre des travaux méconnus et/ou de mettre en évidence l'importance de certaines figures obscures de l'histoire de l'ethnologie, mais plutôt de souligner le rôle des pratiques épistémiques et matérielles et par là d'éclairer, reprenant les termes de Michael O'Hanlon, l'ethnographie de la pratique de collecte⁶.

Ce n'est certes pas par hasard que deux figures majeures de l'ethnologie française ont été, directement ou indirectement, associées à des manifestations scientifiques en Indochine française. Bien avant la présence de Rivet au premier Congrès International des Préhistoriens d'Extrême-Orient, dont l'initiative était redevable au gouverneur général de l'Indochine⁷, Marcel Mauss était censé se rendre à Hanoï en 1902 pour participer au premier Congrès International des Études d'Extrême-Orient. La communication de Mauss, portant sur un questionnaire pour les recherches sociologiques en Indochine (questionnaire rédigé à la demande de Finot), a été lue et présentée lors du congrès par Henri Hubert⁸. Comme note Jean-François Bert, « Si Hubert peut faire à Hanoï cette intervention à la place de Mauss, c'est qu'il est alors en plein voyage autour du

⁵ Sur ce sujet, voir Dias (Nélia), "Rivet' Mission in French Indochina or the failure to create an Ethnographic Museum", *History and Anthropology*, vol.25, n°2, 2014, pp. 189-207 et Dias (Nélia), « From French Indochina to Paris and back again: The Circulation of Objects, People, and Information, 1900-1932 », *Museum & Society*, vol.13, n°1, 2015, pp. 7-21.

⁶ Voir O'Hanlon (Michael), "Introduction", in O'Hanlon (Michael) and Welsch (Robert L.), (sous la dir.), *Hunting the Gatherers. Ethnographic Collectors, Agents and Agency in Melanesia, 1870s-1930s*, New York- Oxford: Berghahn Books, 2000, pp. 1-34.

⁷ « Congrès de Préhistoire d'Extrême-Orient », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol.33, 1933, p.493.

⁸ Sur la communication de Marcel Mauss au congrès de Hanoi, voir Bert (Jean-François), « 'De l'utilité des recherches de sociologie descriptive dans l'Indochine française', un manuscrit inédit de Marcel Mauss (1902) », *Genèses*, n°84, 2011, pp.143-159 et Mauss (Marcel), « Essai d'une instruction pour l'étude sociologique des sociétés indo-chinoises », *Premier Congrès International des Études d'Extrême-Orient, Compte rendu analytique des séances*, Hanoi: F.H. Schneider, 1903, pp.115-16.

monde grâce à une mission gratuite du ministère de l'Instruction publique qu'il a obtenue afin d'étudier la préhistoire de l'Indochine et du Japon »⁹. La mise en parallèle entre de ceux deux manifestations scientifiques, séparées par trente ans de distance, permet de mettre en évidence le rôle joué tant par l'EFEO que par le Gouvernement général de l'Indochine dans le développement de l'ethnologie française.

Il n'est pas sans intérêt de noter que l'EFEO menait, depuis les débuts du 20^{ème} siècle, des relevés ethno-linguistiques, soutenait la rédaction de monographies, à caractère ethnographique, rédigées par des missionnaires et des administrateurs coloniaux¹⁰ et avait mis au point une *Instruction pour les collaborateurs de l'École Française d'Extrême-Orient*¹¹ pour seconder les recherches. Élève de Finot à l'École pratique des hautes études, Mauss a largement contribué, à la fois par ses écrits et par son enseignement, au développement des études sur l'Extrême-Orient ; d'ailleurs, l'un de ses élèves, Claude Eugène Maitre, faisait partie du comité d'organisation du Congrès International des Études d'Extrême-Orient de 1902 et a été par la suite directeur de l'EFEO entre 1908 et 1920¹². D'ailleurs, comme le reconnaissait Mauss, son élection en 1930 à la chaire de sociologie du Collège de France était redevable, en partie, à l'EFEO et à ses deux 'artisans', à savoir Finot et Henri Maspéro¹³. Finot était membre du conseil de direction de l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris (1925), dont la fondation était largement tributaire, au point de vue financier, du Gouvernement

⁹ Bert (Jean-François), « 'De l'utilité...' », art. cit., p.145.

¹⁰ Sur cette nombreuse production, voir « L'ethnographie indochinoise », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol.21, n° 1, 1921, pp. 167-196 et Salemink (Oscar), *The Ethnography of Vietnam's Central Highlanders: A Historical Contextualization 1850-1990*, Honolulu : University of Hawai'i Press, 2003, 383 p.

¹¹ *Instruction pour les collaborateurs de l'École Française d'Extrême-Orient* Saigon: Imprimerie commerciale Ménard & Legros, 1900.

¹² Mauss (Marcel), « Cl. E. Maitre », *L'Année sociologique*, nouvelle série, 2, 1927, pp.3-4 et Arousseau (Léonard), « Claude Eugène Maitre », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 25, 1925, pp. 599-619.

¹³ « Je dois ma victoire à l'EFEO », lettre de Marcel Mauss à M. Coèdes, 24 juin 1930 cité dans Fournier (Marcel), *Marcel Mauss*. Paris: Fayard, 1994, p.588.

général de l'Indochine. Comme l'a souligné Christine Laurière, « c'est le gouverneur général d'Indochine, Alexandre Varenne, qui dote le plus généreusement l'Institut, puisqu'il contribue à lui seul à la moitié de son budget pour les années 1926 et 1927 (80 000 francs des 158 200 francs) »¹⁴. Bien que Finot ait entamé, dès 1924, des démarches auprès de l'administration coloniale en vue de créer, sous les auspices de l'EFEO, un musée ethnographique, cependant c'est surtout, par l'entremise de Rivet, que ces démarches seront concrétisés avec l'appui du gouverneur général de l'Indochine¹⁵.

La présence de Rivet au premier Congrès International des Préhistoriens d'Extrême-Orient à la fois en tant que président et participant avec une communication intitulée « Les Océaniens »¹⁶, avait une double portée, scientifique et politique. S'intéressant aux anciennes migrations humaines, Rivet avait élaboré l'hypothèse d'une parenté linguistique entre les peuples de l'Asie méridionale (notamment ceux de l'Inde et de l'Indochine), les Australiens et les Malayo-Polynésiens¹⁷, thématique traitée d'ailleurs dans sa communication à Hanoi. C'était grâce à l'initiative de Pasquier, que ce premier Congrès avait eu lieu ; il semblerait que Rivet ait entretenu des liens avec Pasquier bien avant son voyage en Indochine. Dans une lettre adressée au gouverneur général, Rivet écrivait ceci : « Nous nous sommes trouvés entièrement d'accord sur la nécessité urgente de recueillir l'ethnographie et le folklore d'Indochine avant qu'ils ne disparaissent, cette destruction s'accomplissant avec une rapidité effrayante. Je vous ai dit que l'Institut d'Ethnologie qui compte cette année 117 élèves dont un bon nombre se destine aux études asiatiques, serait en mesure de vous fournir

¹⁴ Laurière (Christine), *Paul Rivet...*, op. cit., p. 348.

¹⁵ Conklin (Alice L.), « The new "ethnology" and "la situation coloniale" in interwar France », *French Politics, Culture & Society*, 20, n°2, 2002, p. 38.

¹⁶ Rivet (Paul), « Les Océaniens », *Journal asiatique*, 102, 1933, pp. 235-256.

¹⁷ Sur les conceptions diffusionistes de Rivet, voir Laurière (Christine), *Paul Rivet...* op. cit, pp.211-278.

d'ici un an les enquêteurs nécessaires »¹⁸. Ces « enquêteurs » étaient d'autant plus nécessaires en raison de la montée, dès les débuts de l'année 1930, de mouvements de protestation contre le pouvoir colonial français et de toute une série de révoltes paysannes qui ont été violemment réprimées par le gouvernement de Pasquier tout au long des années 1931 et 1932¹⁹. C'est dans un contexte de mise en cause du colonialisme français que s'ouvre l'Exposition Coloniale de 1931 ; peu de jours avant son ouverture, la police française avait procédé à la détention de trente-trois Vietnamiens, pour la plupart des étudiants, qui participaient à un meeting²⁰. C'est à la fin de cette même année 1931, que Rivet entame son voyage en Indochine française avec l'appui de Pasquier. Une fois de retour en métropole, Rivet s'empresse de féliciter le gouverneur général d'avoir signé, le 30 avril 1932, l'arrêté de principe relatif à la création d'un musée d'ethnographie de l'Indochine française; cette création s'inscrivait, selon le directeur du MET, dans la politique coloniale française en général et dans celle menée par Pasquier en particulier, visant promouvoir la culture indigène²¹. Voici ce qu'écrivait Rivet : « Grâce à vous un bon grain a été semé que l'avenir fera lever. Je suis optimiste, car je crois que c'est la meilleure attitude à adopter dans les temps un peu troublés. /.../Je n'oublierai jamais l'appui et l'affection que j'ai rencontrés près de vous. Mon voyage en Indochine reste un des plus beaux souvenirs de ma vie. /.../ Sitôt de retour, j'ai consacré mon cours de l'année à notre belle colonie. Dimanche, j'ai fait sur mon voyage une conférence publique au Muséum et j'en fais une autre vendredi au Musée Guimet. Je projette le très beau film moi que j'avais vu à Hanoi et qu'a bien voulu me

¹⁸ Lettre de Paul Rivet à Pierre Pasquier, 23 mars 1931, Archives du Musée de l'Homme citée par Conklin (Alice), « The 'new ethnology... », art. cit., p. 38.

¹⁹ Brocheux (Pierre) et Hémerly (Daniel), *Indochina. An Ambiguous Colonization, 1858-1954*, Berkeley: University of California Press, 2009, pp.318-319. Selon ces deux auteurs, le nombre de prisonniers en Indochine qui était de 20,312 en 1930 s'est élevé à 28,097 en 1932.

²⁰ Lebovics (Herman), *True France. The Wars over Cultural Identity 1900-1945*. Ithaca and London : Cornell University Press, 1992, p. 98.

²¹ Sur l'action politique de Pasquier en matière de promotion de la culture indochinoise, voir Lebovics (Herman), *True France...* op. cit., pp. 115-116.

prêter l'Agence économique de l'Indochine. /.../ j'essaie dans la mesure de mes moyens de continuer l'œuvre que votre bienveillance m'a permis d'ébaucher. Je continuerai, croyez-le bien, avec tenacité, car peu de pays au monde méritent plus d'être connus que l'Indochine »²².

À la liste des accomplissements mentionnés par Rivet, il faut ajouter l'*Exposition de la mission Rivet en Indochine* qui s'est tenue au MET du 6 août au 2 octobre 1932. À l'heure où des « campagnes de pacification » étaient menées par Pasquier en Indochine française, le MET et son directeur organisaient des expositions et des événements à la gloire de la présence française dans la colonie. Rien d'étonnant dès lors que l'arrêté du 30 avril 1932 préconisant la création d'un musée d'ethnographie indochinoise soit redevable à l'action de Pasquier. Parallèlement, les expositions dans le musée parisien et notamment l'inauguration de la salle d'Asie en janvier 1934, contenant une importante section Indochinoise²³, devaient mettre en relief les productions matérielles des peuples colonisés, prolongeant ainsi, par le biais de la culture, la politique coloniale²⁴.

« Instruire ou amuser ? » Finot et les prémices d'un musée ethnographique en Indochine française

À la différence des musées d'antiquités et d'archéologie qui ont été mis en place en Indochine française dans le sillage de la fondation de l'EFEO²⁵, la création du musée d'ethnographie a été le résultat d'un long processus, parsemé d'embûches

²² Lettre de Paul Rivet à Monsieur le Gouverneur général, 24 mai 1932, Archives du Musée de l'Homme, 2 AM 1 A 3.

²³ Lettre de M. Bouteiller à M. Colani, 15 janvier 1935, suivie d'un annexe « Activité du Département d'Asie », Archives EFEO, Dosser Colani, XV DP P 107.

²⁴ Dias (Nélia), "Rivet' Mission...", art. cit., p. 189-91.

²⁵ Voir Clémentin-Ojha (Catherine) et Manguin (Pierre-Yves), *Un siècle pour l'Asie... op.cit.*, pp. 177-179 et p. 221 ; Le Brusq (Arnauld), « Les Musées de l'Indochine dans le processus colonial », *Outre-mers* vol.94, n°356, 2007, pp. 104-106 et Singaravélou (Pierre), *L'École française d'Extrême-Orient ... op.cit.*, pp.78- 80.

et d'obstacles. En effet et dès les débuts des années 1920, plusieurs projets ont été avancés, notamment celui portant sur la création d'un musée économique et ethnographique. Dans une longue lettre adressée à Martial Merlin, gouverneur général de l'Indochine, datée du 24 mai 1924, Finot prenait position concernant ce projet gouvernemental²⁶. S'élevant contre la réunion de l'ethnographie avec l'économie, Finot soutenait que « la seule organisation rationnelle consiste à créer deux musées indépendants : 1) un musée économique et d'histoire naturelle ; 2) un musée ethnographique ». S'appuyant sur sa fine connaissance des musées ethnographiques en Europe, le directeur de l'EFEO considérait que le futur musée ethnographique en Indochine française devrait être, avant tout, un établissement scientifique ; il s'ensuivait la nécessaire prise en compte d'aspects tels que l'accroissement des collections, l'emplacement, le personnel et le public.

Tout au long de sa lettre contenant huit pages dactylographiées, Finot posait explicitement au gouverneur général la question de savoir quel était le but assigné au futur musée : s'il s'agissait d' « instruire ou amuser ». Cette question était fondamentale car, selon Finot, le projet présenté par le gouvernement visait essentiellement « divertir et intéresser des visiteurs distraits », à l'aide de « dioramas avec des mannequins costumés, des groupes de fantaisie, des intérieurs artistement composés ». Le directeur de l'EFEO n'hésitait à soutenir que « le genre d'exposition dont le Musée Grévin est le type le plus connu paraît aujourd'hui singulièrement démodé ». Si le modèle d'un musée pour « amuser » devait emporter, conséquemment l'EFEO devrait « se déclarer incompétente pour participer à l'organisation d'un établissement dépourvu de caractère scientifique, son intervention ne pouvant, dans cette hypothèse, présenter aucune utilité ». Il était, de ce fait, essentiel d'établir une nette distinction entre un « véritable musée ethnographique » et une « maison de

²⁶ Lettre du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient à Monsieur le Gouverneur général de l'Indochine, 24 mai 1924, Archives EFEO, carton XIV - dossier 17.

tourisme, comportant tout ce qu'on jugera utile pour renseigner et intéresser les voyageurs».

En tant qu'établissement scientifique destiné à « instruire », un musée ethnographique, écrivait Finot, « n'a pas pour but d'amuser des touristes, mais de conserver, de classer et d'exposer les objets matériels qui servent à la vie sociale des différents groupes ethniques ; de réunir des documents sur la répartition géographique, les caractères anthropologiques, les langues, les coutumes et la vie psychique de ces races ; de les faire connaître par des publications au public savant et de contribuer ainsi à l'enquête comparative menée par les sociologues de France et de l'étranger ». Les conceptions muséologiques préconisées par Finot méritent d'être examinées. Quatre aspects sont dignes de note : premièrement, un musée ethnographique devrait contenir, outre des artefacts, des documents relatifs aux langues, aux caractéristiques physiques et aux manifestations culturelles des peuples, et ce non seulement dans un souci d'exposition et de conservation mais aussi et surtout en vue de contribuer à la production des connaissances. Deuxièmement, l'ethnographie était envisagée comme une sorte d'auxiliaire de la science de synthèse, à savoir de la sociologie, conception qui était proche de celle soutenue par l'école durkheimienne²⁷. D'ailleurs, dans son texte portant sur les recherches de sociologie descriptive dans l'Indochine française daté de 1902, Mauss identifiait l'ethnographie à la sociologie descriptive ; centrée essentiellement sur l'enregistrement des faits, l'ethnographie devait se garder de toute tentative de mise en comparaison des faits, car la dimension comparative était dévolue « aux savants spéciaux »²⁸. Troisièmement, en tant qu'institution scientifique vouée à

²⁷ Nombreuses sont les assertions de la part d'Émile Durkheim concernant le rôle de l'ethnographie, envisagée comme « doublement utile à la sociologie », rendant « les plus grands services à la sociologie » et fournissant « des éléments de comparaison » ; voir entre autres, Durkheim (Émile), « Ethnographie et Sociologie » (1904), *Textes. Vol.1 Éléments d'une théorie sociale*, Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, p.255.

²⁸ Bert (Jean-François), « De l'utilité des recherches de sociologie descriptive... » art. cit., p. 153.

la recherche, un musée ethnographique était forcément amené à accroître ses collections tant d'objets matériels que de documents ; il s'ensuivait la nécessité de prévoir un bâtiment suffisamment spacieux susceptible d'accueillir les collections qui ne pouvaient que s'accroître. Quatrième et dernier point, le siège du futur musée d'ethnographie ne pouvait que se situer à Hanoi du fait de l'existence, dans cette ville, de centres intellectuels, tels que le Service géographique, l'EFEO et le musée de cette dernière institution.

Si Finot prônait, en quelque sorte, une ethnographie de sauvetage - « La civilisation européenne ronge rapidement les races incultes, et des documents infiniment précieux pour la connaissance de l'humanité primitive ne tarderont pas, si on ne fait aucun effort pour les conserver, à disparaître sans retour » - cependant, il mettait en garde contre toutes « démarches hâtives » ; la fondation d'une institution scientifique requérait un temps de réflexion et l'avis de personnalités liées au monde des musées, telles que René Verneau (directeur du MET), Salomon Reinach (directeur du Musée des Antiquités nationales) et Henri Hubert (conservateur-adjoint au Musée des Antiquités nationales). Finot préconisait également la consultation d'institutions scientifiques de la métropole, au rang desquelles la Société d'Anthropologie de Paris et l'Institut français d'Anthropologie, et « l'envoi en Indochine d'un spécialiste autorisé pour dresser sur place un projet précis ».

Les précieuses recommandations de la part de Finot semblent avoir été délibérément ignorées par les instances politiques. Aux changements survenus à la tête de l'administration coloniale, s'est ajoutée la crise économique qui a affectée la colonie²⁹, facteurs qui ont contribué à ajourner la création du musée ethnographique. Dans une lettre datée du 3 février 1925 adressée à Mauss, Finot faisait état du « projet Sarraut pour qui un musée d'ethnographie c'est un musée

²⁹ Sur la situation économique en Indochine à la fin des années 1920, voir Brocheux (Pierre) et Hémery (Daniel), *Indochina*, op. cit., pp.260-263.

Grévin pour amuser les touristes »³⁰. Dans une autre lettre envoyée en Octobre 1925 à son ancien élève, Finot réitérait la nécessité de faire appel à des savants compétents et soulignait qu'il « faudrait qu'un de vous vint ici pour étudier le terrain et mettre sur pied une organisation pratique »³¹.

Entre la lettre de Finot datée de mai 1924 et le voyage de Rivet entamé en décembre 1931, le projet de création d'un musée ethnographique a connu de nouveaux rebondissements. Une commission chargée « d'établir un projet de Musée d'Histoire naturelle et d'Ethnographie » avait été instituée par un arrêté du 8 juillet 1929 signé par gouverneur général de l'Indochine³². Ce futur musée devrait être situé à Dalat, une station balnéaire créée en altitude pour « permettre aux fonctionnaires et colons, et à leur famille, de prendre du repos et reconstituer leur santé »³³. Le choix de Dalat, en tant que future capitale de l'Indochine française, n'était pas anodin ; comme l'a montré Eric T. Jennings, cette ville avait été conçue comme une sorte de « an island of home in Southeast Asia ». Dalat revêtait pour l'administration coloniale une double importance stratégique : d'une part, par rapport à une future alliance avec les populations de l'Annam, du Cambodge et de la Cochinchine, de l'autre du fait de la présence dans la région de groupes minoritaires, tels que les Lat et les Koho, supposés être restés à l'état 'primitif'³⁴. La fascination de la part de l'administration coloniale pour populations montagnardes, notamment pour les Moï (terme péjoratif utilisé par les autorités françaises pour désigner les populations

³⁰ Lettre de Louis Finot à Marcel Mauss, 3 février 1925, Archives Marcel Mauss, Collège de France, citée par Conklin (Alice L.), « The new "ethnology.." », art. cit., p.37.

³¹ Lettre de Louis Finot à Marcel Mauss, 14 octobre 1925, Archives Marcel Mauss, Collège de France, cité par Conklin (Alice L.), « The new 'ethnology...' », art. cit., p. 37.

³² Arrêté du 8 juillet 1929, Le Gouverneur général de l'Indochine, Archives EFEO, carton XIV -dossier 17.

³³ Cooper (Nicola), « Urban Planning and architecture in colonial Indochina », *French Cultural Studies*, XI, 2000 p. 90.

³⁴ Jennings (Eric T.), « From Indochine to Indochic : The Lang Bian /Palace Hotel and French Colonial Leisure, Power and Culture », *Modern Asian Studies*, 37, n°1,2003, p.165 ; voir aussi Jennings (Eric T.), *Imperial Heights. Dalat and the Making and Undoing of French Indochina*, Berkeley: University of California Press, 2011, 374 p.

habitant les montagnes du centre du Vietnam) rend intelligible le choix de Dalat en tant qu'emplacement du futur musée ethnographique ; d'ailleurs, ce musée était destiné à montrer les artefacts des « populations primitives du Haut Tonkin, du Laos et de la Chaîne annamitique »³⁵. De plus, ce musée devait comporter, outre l'édifice abritant les collections, « un parc dans lequel seront reproduits les principaux types d'habitation humaine existant en Indochine » ; autant dire que l'option musée pour « amuser », localisé loin de toutes les institutions de savoir, et essentiellement destiné aux colons, avait emportée contre les avis éclairés et avisés de la part de Finot.

La 'mission Rivet' en Indochine et l'enquête ethnographique

Pour quelles raisons le voyage de presque quatre mois entrepris par le directeur du MET en Indochine a-t-il été qualifié de 'mission Rivet' ? Dans sa fine analyse du terme 'missions', Jean Jamin note, à juste titre, que ce terme revêt une acception religieuse - « propager une vision du monde, une foi, une doctrine, une idéologie » - et militaire – « obtenir des renseignements, opérer des incursions en territoire étranger ou ennemi »³⁶. Bien qu'étant réduite à un seul membre, la 'mission Rivet' renvoie aux dimensions religieuses et militaires ne serait-ce que par les objectifs qu'elle s'était donnée. Recruter des correspondants, mettre en place un réseau de collaborateurs, esquisser les contours de l'enquête ethnographique, jeter les bases d'un musée d'ethnographie, collecter des objets, parcourir le territoire pour propager l'ethnologie, telles ont été les visées, quelque peu ambitieuses, de la part de Rivet. D'ailleurs, il ne faut pas s'étonner que le directeur du MET soit, à son

³⁵ Arrêté créant un musée d'ethnographie en Indochine, Archives Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 D 14 f.

³⁶ Jamin (Jean), « Le Cercueil de Queequeg. Mission Dakar-Djibouti, mai 1931-février 1933 », *Les Carnets de Bérose*, n°2, 2014, LAHIC / DPRPS – Direction générale des patrimoines.

retour en France, « à bout de forces »³⁷. Il faut rappeler qu'entre mi-décembre 1931 et fin mars 1932, Rivet a parcouru l'Indochine, le Siam, les états malais (Perak et Sélangor) et le Yunnan, rapporté 474 objets pour le MET³⁸, accomplissant ainsi une 'mission' à la différence près que celle-ci n'a pas été une entreprise collective mais l'œuvre d'un seul homme. En ce sens, c'était bel et bien une mission impliquant, pour reprendre les termes de Jamin, « l'envoi d'un ensemble de personnes pour effectuer un travail planifié en un temps limité et assorti d'une obligation de résultats quantifiables »³⁹. Quant à la dimension collective, c'est dans la mise en place en 1932 d'une *Enquête ethnographique* coordonnée par Jean-Yves Claeys (1896-1979), architecte de formation et inspecteur du service archéologique de l'EFEO, qu'il faut trouver les prémices d'un travail en équipe réunissant à la fois le personnel de l'EFEO et des collaborateurs bénévoles. Les raisons qui ont présidé au choix de Claeys pour seconder l'*Enquête ethnographique* étaient d'ordre scientifique et pragmatique. En fait, cet archéologue avait visité en 1929 le MET pour s'enquérir des méthodes muséographiques⁴⁰ ; cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une éventuelle création, sous les auspices de l'EFEO, d'un musée « consacré à l'ethnographie, au folklore et à la préhistoire d'Extrême-Orient ». À la suite de la visite de Claeys, Georges Henri Rivière avait été chargé de faire parvenir un « dossier relatif au système de catalogue (fiches, registres) ». On peut se demander si le document dactylographié intitulé « Principes de muséographie

³⁷ « Voici terminé ce grand voyage. Mon programme s'est accompli point par point. Je suis content et à bout de forces », Lettre de P. Rivet à Claeys, 9 mai 1932, Archives EFEO, carton XIV - dossier 17.

³⁸ Voir Dupaigne (Bernard), « Histoire des collections d'Asie du Musée de l'Homme », *Outre-Mers*, 88, 2001, p. 141 et Pelras (Christian) « Les Collections d'Insulinde du Musée de l'Homme », *Archipel*, vol. 62, n°1, 2001, p. 176.

³⁹ Jamin (Jean), « Le Cercueil... », art. cit., p.

⁴⁰ Sur cette visite voir lettre de Claeys à Rivet, 6 juillet 1932, Archives EFEO, carton XV-dossier 19 et la note de Rivière au sujet de la visite de Claeys, le 21 juin 1929, Archives Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K47 /c

ethnographique » daté du 24 février 1932, sans auteur, contenant 5 pages⁴¹, est le dossier promis par Rivière à Claeys?

La mise en place de l'*Enquête ethnographique* peut être considérée comme l'aboutissement de toute une série d'initiatives entreprises par Rivet pendant sa traversée de l'Indochine. Cette enquête était, dans un premier temps, essentiellement destinée à constituer des collections du futur musée ethnographique à Dalat et à accroître le fond asiatique du MET ; dans un second temps, elle visait recueillir des informations sur les modes de vie, les pratiques, la culture matérielle et constituer une sorte d'inventaire des groupes ethniques habitant l'Indochine française. Il est possible de suivre les étapes de l'enquête ethnographique grâce aux documents d'archives conservés à la Bibliothèque de l'EFEO à Paris⁴²; environ une centaine de pièces sont réunies sous la désignation *Enquête ethnographique*, la première pièce enregistrée étant une lettre de Rivet datée du 14 février 1932 relative à l'envoi de divers objets, la dernière pièce porte la date de 1939. La lecture de ces documents révèle l'intense activité de la part de Rivet pour ce qui est du recrutement des collaborateurs, ses efforts en matière d'organisation moyennant la mise en place d'un réseau de collaborateurs et son souci de suivre de près le travail mené en Indochine française moyennant des relations épistolaires continues avec Claeys (qui ont duré au moins jusqu'en 1935). A la base des collaborateurs distribués tout au long de la colonie, au milieu Claeys en tant que figure médiatrice entre le réseau de collaborateurs et Rivet, au sommet le MET. Ce modèle de division du travail, caractéristique de l'ethnologie française et finement analysé Benoît de l'Estoile,

⁴¹ « Principes de muséographie ethnographique », 24 février 1932 (non signé), Archives EFEO, carton X- dossier 10 et aussi aux Archives Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 G2 e.

⁴² « Enquête ethnographique », Archives EFEO, carton XV - dossier 19. Voir également, « Enquête ethnographique », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1933, vol.33, p. 414 et p. 479.

présupposait un « réseau structuré et hiérarchisé », ⁴³ reposant sur la participation d'un certain nombre de « collaborateurs bénévoles ». C'est d'ailleurs l'un des mérites de Rivet d'avoir su mobiliser des figures aussi diverses, soucieuses de faire œuvre utile à l'ethnologie et de pouvoir contribuer à une institution de savoir de la métropole, à savoir le MET ; comme écrivait Rivet : « J'aimerais tant voir toutes les personnes de bonne volonté s'entendre et collaborer » ⁴⁴.

Le choix du terme 'enquête' est d'ailleurs révélateur de la dimension collective et du travail d'équipe sous-jacents aux démarches de Rivet à la tête du MET. Cependant et comme a souligné pertinemment Daniel J. Sherman, outre la dimension collaborative, le terme 'enquête' laisse entendre une différence fondamentale entre observateurs et observés et par conséquent confère plus de valeur au savoir élaboré par l'équipe d'observation ⁴⁵. Distincte de l'expérience individuelle du travail de terrain, l'enquête – tout en étant de terrain – présuppose à la fois une hiérarchie entre les diverses personnes appelées à collaborer et un esprit d'équipe ; de plus, le meneur de l'équipe doit être une personnalité charismatique, susceptible de mobiliser des collaborateurs de tous bords, ce que fût le cas de Rivet pendant son court séjour en Indochine française.

Tout un réseau de collaborateurs se met en place dès le mois de février 1932 ; le 20 février Jean-Henri Peyssonnaud, conservateur du Musée Khai Dinh à Hué (musée créé en 1923 et placé sous la direction scientifique de l'EFEO) est recruté ⁴⁶. Le 29 février, Suzanne Karpelès (correspondante de l'EFEO et plus tard conservatrice de la bibliothèque Royale à Phnom Penh) est embauchée pour

⁴³ de L'Estoile (Benoît), « 'Une petite armée de travailleurs auxiliaires'. La division du travail et ses enjeux dans l'ethnologie Française de l'entre-deux-guerres », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n°36, octobre 2005, pp. 50-51.

⁴⁴ Lettre de Paul Rivet à Claeys, 20 février 1932, Archives EFEO, carton XV- dossier 19.

⁴⁵ Sherman (Daniel J.), *French Primitivism and the Ends of Empire, 1945-1975*, Chicago and London: The University of Chicago Press, 2011, pp. 32-35.

⁴⁶ « Causé longuement avec Mr. Peyssonnaud. Garçon intéressant et enthousiaste. M'a promis de collaborer avec vous pour l'enquête ethnographique en Annam. Sera précieux », Lettre de Rivet à Claeys, 20 février 1932, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

collaborer à l'*Enquête ethnographique*; il en est de même pour Georgette Naudin, conservatrice du Musée Blanchard de la Brosse créé en 1929 à Saïgon. Parallèlement, des efforts sont entamés pour recruter des représentants du gouvernement colonial, les *Résidents*, les chefs de poste, autrement dit d'englober les divers échelons de la hiérarchie coloniale. Le 22 mars 1932, les résidents de Hoa-Binh, de Kontum et de Ban Mé Thuot ont reçu de la part du directeur de l'EFEO à la fois une 'note pour servir aux collecteurs de l'enquête ethnographique organisée par l'École française d'Extrême-Orient' et 80 fiches relatives à l'enquête ; l'envoi des documents précédait la visite de Claeys censé fournir « tous renseignements utiles »⁴⁷.

Force est de constater l'extrême hétérogénéité dans le recrutement des collaborateurs pour l'*Enquête ethnographique* allant des docteurs en science (Madeleine Colani) aux petits fonctionnaires coloniaux (Poilane) en passant par des conservateurs de musée (Naudin). L'accueil favorable qu'a reçue cette enquête est révélatrice de l'importance scientifique et symbolique du Muséum d'histoire naturelle à Paris et du prestige d'être associé, directement ou indirectement, à cette institution. Par ailleurs, la collaboration à l'*Enquête ethnographique* pouvait être utile au moment d'une demande d'affectation. L'exemple de Poilane, rattaché aux Services agricoles, est digne de remarque. En poste dans le Haut Laos, Poilane est 'repéré' par Rivet et appelé à collaborer dès mars 1932. En un court espace de temps, ce collaborateur collecte à la fois des objets et des spécimens botaniques et fait preuve, dans ses rapports avec la hiérarchie académique, d'une immense modestie comme en témoigne l'extrait suivant de sa lettre adressée au directeur de l'EFEO : « Je serais content que vous fassiez une critique de mes récoltes /.../ Ne craignez surtout pas de me dire les défauts de mes récoltes et envois afin que je puisse faire mieux et si ces (sic)

⁴⁷ Lettre du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient à Messieurs les Résidents, 22 mars 1932, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

bien cela que veut le professeur Rivet »⁴⁸. Quelques mois plus tard, Poilane est affecté en Cochinchine ce qui entraîne des conséquences pour ce qui est de sa collaboration à l'*Enquête ethnographique*, aspect qui n'a pas échappé à Claeys. Ce dernier envoie le jour même deux lettres, l'une à Poilane lui assurant que Rivet ferait de son mieux pour « appuyer à Paris pour une affectation »⁴⁹, l'autre à Rivet regrettant que ce collaborateur « qui faisait œuvre très utile pour nous » soit muté en Cochinchine⁵⁰.

La reconnaissance pour le travail accompli et la participation à l'*Enquête ethnographique* pouvaient revêtir diverses formes – demandes d'affectation et distinction honorifique comme par exemple l'octroi du titre de correspondant du Muséum. Ainsi, Claeys est nommé dès 1933 correspondant du Muséum⁵¹, ce qui lui permettra dorénavant de signer ses lettres en tant que « Chargé de l'enquête ethnographique pour le Muséum d'histoire naturelle ». Dans son analyse des modalités de reconnaissance du travail des collaborateurs dans l'ethnologie française des années 1920, Benoît de l'Estoile note à juste titre qu'« il est significatif que le terme d'amateur, élément de disqualification dans les luttes scientifiques menées par ceux qui s'affirment professionnels, soit très peu employé, et qui lui soient préférés les termes plus valorisants de bénévoles, bonnes volontés, correspondants, qui étaient employés par le Muséum dès le siècle précédent »⁵².

Outre la participation du personnel de l'EFEO et de l'administration coloniale dans l'*Enquête ethnographique*, il convient de noter la collaboration – spontanée et/ou obligée - de sujets colonisés possédant, pour la plupart, des degrés universitaires. Le Quang-Trong, décrit par Rivet comme « ancien élève diplômé de l'Institut d'Ethnologie, licencié /.../ rédacteur des services civils de

⁴⁸ Lettre de Poilane au directeur de l'EFEO, 22 mai 1932, Archives EFEO, carton XV – dossier 19.

⁴⁹ Lettre de Claeys à Poilane, 6 juillet 1932, Archives EFEO, carton XV – dossier 19.

⁵⁰ Lettre de Claeys à Rivet, 6 juillet 1932, Archives EFEO, carton XV – dossier 19.

⁵¹ Lettre de Claeys à Rivet, 24 mai 1933, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

⁵² de L'Estoile (Benoît), « 'Une petite armée ... », art. cit., p.51, note 78.

l'Indochine », a été 'conseillé' à se mettre à la disposition de Claeys. « Peut être utile : Catholique, chinois et naturalisé français », écrivait Rivet dans une lettre adressée à Claeys datée du 20 février 1932⁵³. Le Quang-Trong offre le jour même sa collaboration, la suite des événements se déroule très rapidement. Le 21 février Claeys donne suite à cette requête ; le 5 mars 1932, Pierre Pagès, secrétaire général et futur gouverneur de la Cochinchine, donne son accord à Coèdes : « je ne verrai aucun inconvénient à ce qu'il secondât Claeys dans l'enquête ethnologique ». Il en est de même de Cong-Van-Trung, adjoint technique de Claeys ; dans une lettre adressée à Rivet, datée du 24 juillet 1933, Claeys fait l'éloge de « l'adjoint technique qui me seconde parfaitement dans l'enquête ethnographique. Je tiens à signaler à votre bienveillance ce collaborateur et serais heureux si vous pouviez prévoir, le jour venu, une distinction honorifique. Ce serait un excellent encouragement pour lui et d'un exemple très utile pour d'autres collaborateurs à venir »⁵⁴. Dans sa réponse, Rivet prie de transmettre « mes félicitations à monsieur l'adjoint technique Cong-Van-Trung que nous sommes heureux de compter au nombre de nos précieux collaborateurs et que je n'oublierai pas, soyez en certain s'il m'est possible de lui être un jour agréable »⁵⁵. Malgré les références constantes au travail mené par Cong-Van-Trung - ce dernier secondât tant Claeys que Karpelès dans l'élaboration de croquis et dans l'inventaire des objets envoyés au MET - la reconnaissance de son travail ne pouvait qu'être symbolique ; le statut de personnel scientifique de l'EFEO étant réservé uniquement, et ce jusqu'à la fin des années 1930, aux colons d'origine européenne.

Fin organisateur, Rivet avait veillé à laisser sur place un successeur susceptible de poursuivre son travail et de devenir, à son tour, le responsable hiérarchique de tous les collaborateurs : « Moi parti, vous êtes le chef de tous », écrivait Rivet à Claeys le 29 février 1932. Il avait ainsi voulu que Claeys joue pour l'Indochine

⁵³ Lettre Rivet à Claeys, 20 février 1932, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

⁵⁴ Lettre de Claeys à Rivet, 24 juillet 1933, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

⁵⁵ Lettre de Rivet à Claeys, 18 novembre 1933, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

française un rôle équivalent à celui que Marcel Griaule était en train d'accomplir en Afrique occidentale française⁵⁶. Cependant, force est de reconnaître qu'une fois ayant quitté l'Indochine française, les retombées de l'effet Rivet se font vite sentir. Malgré les conseils prodigués par le directeur du MET à son disciple dans une lettre du 29 février 1932 - « il ne faut pas laisser tomber les enthousiasmes » - , Claeys reconnaissait, dès mai 1932, l'impossibilité de mener à bien la tâche que lui avait été confiée en raison de la faible mobilisation de la part des collaborateurs et de la nature de leur contribution: « Je dois cependant vous avouer que je reste assez sceptique sur la collaboration qu'apporteront certains d'entre eux, cela se bornera à l'achat de quelques objets qui cependant trouveront toujours leur emplacement »⁵⁷. Un an plus tard, Claeys réitère son désabusement : « je pars en tournée - frontière siamoise, je verrai la plupart de nos collaborateurs (ils ne sont hélas pas nombreux) je tâcherai de les activer un peu »⁵⁸. Faut-il s'étonner du manque d'enthousiasme de la part des collaborateurs face aux lenteurs, indécisions et obstacles qui ont ponctué le projet de création d'un musée ethnographique ?

Standardiser l'information : les instructions méthodologiques

La mise en place d'un réseau de collaborateurs couvrant, dans la mesure du possible, le territoire de la colonie constituait la première étape de l'enquête ethnographique ; la deuxième étape renvoyait aux procédures de standardisation relatives aux modalités de collecte des objets, aux informations relatives à ces derniers et à la transcription des informations sur les fiches. Il va de soi que ce fût l'outil méthodologique élaboré par le musée métropolitain dans le cadre de la mission Dakar-Djibouti, à savoir les *Instructions sommaires pour les collecteurs*

⁵⁶ Lettre de Rivet à Rivière, février 1932 cité dans Conklin (Alice L.), *In the Museum...* op. cit., p. 216.

⁵⁷ Lettre de Claeys à Rivet, 9 mai 1932, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

⁵⁸ Lettre de Claeys à Rivet, 24 juillet 1933, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

*d'objets ethnographique*⁵⁹ qui a servi de modèle. Ainsi, un mois après son retour en France, Rivet envoie au Résident des exemplaires de ces *Instructions* en vue d'homogénéiser la collecte des données des objets et des informations : « Au cours de l'admirable voyage que je viens de faire en Indochine, j'ai pu me rendre compte de l'intérêt que portent les administrateurs de tout ordre à l'étude scientifique des populations indigènes. Ceux que j'ai eu le grand plaisir de voir ne m'ont pas caché qu'ils manquaient malheureusement de directives pour les recherches de cet ordre et que de ce fait ils craignaient de faire fausse route ou travail inutile. Aussitôt de retour en France, je m'empresse donc de satisfaire à ce désir si souvent exprimé en vous adressant 5 exemplaires des Instructions ethnographiques éditées par le Musée d'Ethnographie du Trocadéro pour orienter les enquêtes ethnographiques. Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Résident, de bien vouloir en déposer un exemplaire dans les archives de votre résidence et de distribuer les autres aux personnes désireuses de nous aider dans la tâche que nous avons entreprise »⁶⁰.

Outre l'intérêt de son musée en matière d'accroissement des collections, Rivet profite également pour demander aux administrateurs des informations relatives à un thème qui lui était bien cher, à savoir la tâche pigmentaire congénitale, dite tâche bleu mongolique. Le terrain indochinois semble propice pour interroger la fréquence de cette supposée caractéristique physique chez les 'races jaunes' : « Je me permets de vous adresser également quelques questionnaires relatifs à la tâche mongolique auxquels un des médecins de votre résidence pourrait peut-être répondre en vue de l'enquête générale que poursuit à mon laboratoire

⁵⁹ *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, Paris, Musée d'Ethnographie du Trocadéro, 1931. Sur ces *Instructions*, voir Jamin (Jean), « Objets trouvés des paradis perdus: à propos de la Mission Dakar-Djibouti », in Hainard (Jacques) et Khaer (Roland) (sous la dir.), *Collections, Passion*, Neuchâtel: Musée d'ethnographie, 1982, pp. 69-100.

⁶⁰ Lettre de Rivet à Monsieur le Résident, du 26 avril 1932 Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

Monsieur Champion ». Et Rivet d'annexer à sa lettre un court texte de trois pages intitulé *Instructions sommaires sur la tâche pigmentaire congénitale*. Sur un total de 11 questions, neuf portaient sur des informations de nature strictement physique – caractère de la pigmentation des parents, âge de l'enfant, caractères de la tâche observée –, les deux dernières questions renvoyaient à la sphère culturelle ; ainsi, il était demandé aux enquêteurs de consigner « le nom indigène » donnée à la tâche pigmentaire congénitale et « les croyances et coutumes qui s'y rattachent ». Les informations obtenues permettraient d'établir une carte de la répartition de ce trait physique et moyennant des statistiques constater la fréquence de ce trait dans chaque population.

S'il est propre aux procédures de standardisation d'établir des normes générales, indépendamment des contingences géographiques, toutefois les spécificités locales peuvent infléchir les directives métropolitaines ; ainsi, en 1933 l'EFEO publie une *Note pour les collecteurs de l'enquête ethnographique organisée par l'École française d'Extrême-Orient*⁶¹ qui sera également éditée sous forme de tirage à part afin d'être divulguée au personnel scientifique et colonial. Cette *Note* porte l'indication de l'EFEO en collaboration avec l'Institut d'Ethnologie de Paris. Une première monture de la *Note*, sous forme de Circulaire en date du 19 mars 1932, avait été rédigée par le directeur du MET, le directeur de l'EFEO et l'inspecteur du service archéologique, chargé de l'enquête, autrement dit Claeys⁶². Le 22 septembre 1932, Pasquier envoie à « Messieurs les Chefs de l'Administration locale et à Messieurs les Chefs de service » une lettre leur demandant de « faire connaître aux coloniaux, poursuivant ou entreprenant des études d'ethnologie, qu'ils auront avantage à entrer en rapports avec l'Institut d'Ethnologie, le Musée d'Ethnographie du Trocadéro et les sociétés

⁶¹ « Note pour les collecteurs de l'enquête ethnographique organisée par l'École Française d'Extrême-Orient », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol.33, 1933, pp. 480-485. Voir également « Nouvelles », *Cahiers de l'École française d'Extrême-Orient*, 1, 1934, p.9.

⁶² 'Circulaire invitant les personnes s'intéressant aux études ethnographique à se mettre en rapport avec l'EFEO', 19 mars 1932, Archives EFEO, carton XV- dossier 19.

scientifiques relevant de leur activité et à leur adresser leurs travaux et leurs collections »⁶³. En d'autres termes, le travail de collecte d'informations et d'objets renvoyait à l'enquête ethnographique, au musée à créer en Indochine française et au MET.

Pour quelles raisons les *Instructions* de 1931 ont été remplacées par la *Note* de 1933? Quels ont été les ajouts, les suppressions et les aspects laissés de côté dans la *Note* par rapport aux *Instructions*? Trois aspects sont dignes de remarque : premièrement, les liens entre l'enquête ethnographique et les recherches préhistoriques et archéologiques. Ce rapprochement s'avérait nécessaire non seulement à cause des particularités historiques et culturelles de l'Indochine française mais aussi et surtout en raison de la nature des études menées au sein de l'EFEO. Deuxièmement, l'accent mis sur l'ethnologie de l'urgence ; l'enquête avait pour but de « réunir, pendant qu'il est encore temps, tous les documents possibles sur l'Indochine, pour tous les groupes ethniques qui l'habitent/.../ »⁶⁴. D'ailleurs, Pasquier avait souligné, dans sa lettre envoyée aux chefs de l'administration locale, que l'une des tâches assignées au musée ethnographique consistait à « rassembler et recueillir les objets caractéristiques des civilisations en voie de disparition »⁶⁵. Troisièmement, l'accent mis sur la dimension documentaire, voire archivistique, assignée à l'ethnographie. La première phrase de la *Note* définit l'ethnographie comme « la science qui s'occupe des archives de l'homme ». Je ne m'attarderai pas ici sur la dimension documentaire, voire archivistique, de l'ethnologie française dans les années 1930, analysée dans de nombreux travaux⁶⁶. La *Note* reprend, avec quelques légères modifications, le texte des *Instructions* de 1931 ; parfois, des erreurs de transcription surviennent, ainsi 'vie industrielle' est utilisée au lieu de 'vie

⁶³ Lettre de M. Le Gouverneur Général de l'Indochine à Messieurs les Chefs de l'Administration locale et à Messieurs les Chefs de service, 24 septembre 1932, Archives EFEO, carton XV- dossier 19.

⁶⁴ "Note pour les collecteurs...", art. cit., p. 480.

⁶⁵ Lettre du 24 septembre 1932, Archives EFEO, carton XV- dossier 19.

⁶⁶ Je renvoie ici aux travaux de Jean Jamin, Christine Laurière et d'Alice L. Conklin.

individuelle' :« l'enquête ethnographique doit s'étendre au rôle que jouent les objets dans la vie sociale et industrielle, aux coutumes qui s'y rattachent, aux croyances qu'ils évoquent »⁶⁷. Dans d'autres occasions, des formules plus simples sont utilisées; par exemple, dans les *Instructions* la phrase « Les objets les plus communs sont ceux qui en apprennent le plus sur une civilisation » devient dans la *Note* : « les documents représentatifs sont ceux qui touchent à la vie courante plus qu'aux faits d'exception ». Ou alors des raccourcis ont lieu par rapport au texte de 1931 : « les objets d'usage courant sont d'un intérêt au moins égal à celui des objets d'apparat » deviennent en 1933 « Les objets d'usage courant sont aussi intéressants que les objets d'apparat ».

Les enquêteurs étaient appelés à fournir des informations concernant la fabrication, les matières premières, la décoration et l'usage des objets. Étant donné les caractéristiques de la *Note* –destinée à la fois la collecte des objets et des informations dans le cadre de l'enquête - c'est dans la section 'Classement' que des différences significatives sont décelables par rapport aux *Instructions*. Dans la *Note*, le classement comprenait douze articles subdivisés en différentes classes ; ainsi, la classe a de l'article I « Constructions » renvoyait aux pagodes et aux temples ; l'article IV consacré au « Mobilier » contenait cinq classes relatives aux « meubles et ornements de la pagode » (classe b), du temple (classe c) et des autels (classe d). Dans l'article IX « Industrie », les classes f, g et h renvoyaient à la laque, au bambou et à la vannerie de bambou, de jonc et de bois. Loin d'être une simple copie des *Instructions*, la *Note* était, en quelque sorte, une adaptation méthodologique aux circonstances locales et aux particularités culturelles de l'Indochine française.

La *Note* spécifiait aussi les deux institutions - l'EFEO à Hanoi et l'Institut océanographique de Cáu-da à Nhatrang - vers lesquelles les objets collectés devaient être centralisés, avant leurs envois à Paris et à Dalat. Ces institutions servaient en quelque sorte de relais entre le MET et les collecteurs sur place ;

⁶⁷ “Note pour les collecteurs...”, art. cit., p. 480.

c'était également dans ces institutions qu'avait lieu la procédure de mise en fiches des objets collectés.

Inscrire et décrire sur des fiches

« Les objets réunis par les soins des collecteurs devront autant que possible être immédiatement inscrits et décrits sur une des fiches spéciales mises à leur disposition »⁶⁸. Cette injonction adressée aux collecteurs était, en réalité, très peu suivie et ce pour diverses raisons. D'abord, parce que les collecteurs eux-mêmes envoyaient les objets sans fiches ; comme notait Claeys, très souvent les objets arrivaient dans le siège de l'EFEO sans liste et la « mention d'origine des objets »⁶⁹ était absente, ce qui rendait la procédure de mise en fiches assez difficile. Ensuite, les informations contenues dans les fiches étaient, pour la plupart, assez lacunaires, avec des « indications vagues », comme soulignait à plusieurs reprises Rivière dans sa correspondance avec Claeys⁷⁰. D'ailleurs, et malgré les recommandations de la part de Claeys auprès des collaborateurs sur la nécessité de remplir les fiches, ces derniers mettaient du temps à rédiger les fiches, d'autres se limitaient à expédier les objets sans fiches. « Permettez-moi de vous rappeler que, d'après les instructions du Dr. Rivet, aucun objet ne doit partir en France sans que j'en aie la fiche »⁷¹ écrivait Claeys à Georgette Naudin. Finalement, les démarches de décrire, étiqueter et dessiner les objets requéraient du temps, aspect souligné par Claeys dans ses lettres à Rivet : « Tout ce que vous allez recevoir /.../ reste transcrit sur fiches (dont vous avez approuvé le modèle) avec dessin précis et description. C'est ce qui a retardé un

⁶⁸ "Note pour les collecteurs...", art. cit., p. 481.

⁶⁹ Lettre de Claeys à M. Poilane, 10 octobre 1933, Archives EFEO, carton XV- dossier 19.

⁷⁰ Voir notamment la lettre de Rivière à Claeys, 23 août 1932, Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K 47/c.

⁷¹ Lettre de Claeys à Naudin, 4 juillet 1932, Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K 47 /c.

peu l'envoi, mais je suis heureux que vous ayez approuvé complètement cette façon de faire »⁷².

Quelques collaborateurs, comme ce fût le cas de Madeleine Colani, avaient une longue expérience de collaboration avec le MET, bien avant l'élaboration des *Instructions*. Ainsi et dès 1930, Madeleine Colani et sa sœur Éléonore avaient envoyé au MET une caisse contenant des crânes préhistoriques et deux caisses remplies d'une centaine de pièces, notamment des jouets annamites⁷³. Habitée à une certaine pratique de collecte et de documentation, Colani ne se souciait guère d'individualiser les objets envoyés au MET, reproche que lui sera adressé gentiment par Jacques Soustelle : « Votre collection est enregistrée sous le n°31-6. Pourriez-vous toutefois, si cela ne complique pas trop votre tâche, au lieu de désigner par un même numéro deux ou plusieurs objets semblables, attribuer un numéro à chaque objet séparément ? »⁷⁴ Confrontée dans les *Instructions* avec le modèle des fiches descriptives, Madeleine Colani fait état à Rivet des difficultés de son application : « Ma sœur, Melle E. Colani, s'occupe de l'emballage, de l'envoi et rédige la note relative à chaque échantillon, car je n'en ai pas eu le loisir. Elle s'efforce de se conformer le plus possible aux instructions de votre brochure ; mais elle n'a pas le temps de donner sur chaque pièce des renseignements aussi complets que vous le demandez ; cependant, nous espérons que ceux que nous vous fournissons, vous satisferont. Les noms annamites ont été écrits en quoc ngu, notation officielle de la langue annamite et non en l'orthographe phonétique indiquée dans votre notice »⁷⁵. En effet, dans la section « Étiquetage et documentation » des *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, il était demandé aux enquêteurs de

⁷² Lettre de Claeys à Rivet, 6 juillet 1932, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

⁷³ Lettre de M. Colani à Rivet, 14 octobre 1930, Archives EFEO, dossier Colani XV DP P107. L'exposition *Jouets Annamites* s'est tenue au MET entre décembre 1932 et janvier 1933.

⁷⁴ Lettre de Soustelle à Colani, 23 mars 1931, Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K 47 /c

⁷⁵ Lettre de M. Colani à Rivet, 2 octobre 1931, Archives EFEO, dossier Colani XV DP P107.

consigner le lieu d'origine de l'objet, la dénomination et le nom, en langue française et en langue indigène, suivant l'orthographe phonétique.

Par la suite, Madeleine Colani a eu le souci d'envoyer des informations concernant les objets selon le modèle des *Instructions*, c'est-à-dire spécifiant la provenance, la description (matière, technique et fabrication, forme, décor), la fonction et le groupe ethnique. Ainsi, dans la liste des objets envoyés au MET en 1933, M. Colani avait détaillé en six colonnes les informations relatives aux objets collectés ; par exemple et au sujet des ciseaux, on pouvait lire les informations suivantes: « *Origine* : Laos. Chau du Muong Pek, Muong Soi ; *Matière* : en fer ; *Destination* : pour couper le métal, argent et cuivre. Ce sont des ouvriers spécialisés qui s'en servent. Faits sur place par les forgerons »⁷⁶. De plus, Colani ne se contentait pas d'envoyer des objets, ces derniers étaient accompagnés de croquis, de dessins et de photographies. C'était grâce à cette documentation visuelle, que Marcelle Bouteiller, responsable des collections asiatiques au MET, avait pu monter les pièces dans les vitrines (à l'aide des croquis) et mettre en contexte les objets (moyennant les photographies)⁷⁷. Les photographies permettaient d'illustrer les pièces - par exemple les photographies d'acteurs de théâtre étaient importantes pour éclairer les costumes – et facilitaient la réparation des objets qui, au cours du long voyage, auraient pu se casser ou arriver au MET dans un mauvais état. D'ailleurs, comme Bouteiller le reconnaissait, les collections envoyées par Colani « arrivaient avec des renseignements tout prêts, que l'on n'avait plus qu'à classer »⁷⁸. Autrement dit, les objets expédiés par Colani arrivaient au MET avec leurs respectives fiches descriptives, ce qui rendait possible l'étape suivante, c'est-à-dire l'élaboration des fiches méthodiques.

⁷⁶ 'Liste des objets remis par Mademoiselle Colani pour être expédiés au Musée du Trocadéro, octobre 1933', Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

⁷⁷ Voir Marcelle Bouteiller, 'État d'arrivée de la collection expédiée en juillet 1933', Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

⁷⁸ Lettre de M. Bouteiller à M. Colani, 13 avril 1934, Archives EFEO, dossier Colani, XV DP P107

Partir du principe que les objets collectés devaient être immédiatement inscrits et décrits sur une fiche, comme recommandait la *Note*, présupposait que le travail de rédaction de la fiche descriptive incombait essentiellement aux collecteurs sur le terrain. À la différence de la fiche descriptive, la fiche méthodique était l'apanage des conservateurs du musée, dans ce cas du MET et requérait des informations consignées préalablement dans la fiche descriptive. En d'autres termes, la hiérarchie entre collecteurs sur le terrain et conservateurs du MET se reflétait dans la distribution du travail de mise en fiches, aux premiers les fiches descriptives, aux seconds les fiches méthodiques. La transcription de l'information contenue dans les fiches descriptives vers les fiches méthodiques requérait du temps et semble être un horizon méthodologique à atteindre plutôt qu'une réalité, comme d'ailleurs le reconnaissait Bouteiller en 1934 : « J'espère que le fichier méthodique, création souvent projetée mais que nous manquons de loisirs pour réaliser, rendra quelques services »⁷⁹.

Il semblerait que, selon Rivière, les fichiers du MET étaient divisés en trois types : « des fichiers du catalogue numérique descriptif, des fichiers du catalogue topographique (emplacement des objets dans le musée) et des fichiers du catalogue méthodique (objets classés par catégorie) »⁸⁰. Moyennant ces trois types de fichiers, il était possible, d'après Rivière, de « trouver les objets par leurs numéros, par leur emplacement dans le musée et par leur nature ». Les termes utilisés par Rivière dans la lettre envoyée à Claeys sont à peu près semblables à ceux du document (non signé) en date du 24 février 1932 intitulé « Principes de muséographie ethnographique ». D'ailleurs et comme notait Rivière, ces principes muséographiques ne correspondaient pas à la réalité des pratiques du MET, ils étaient plutôt de l'ordre d'un horizon méthodologique :

⁷⁹ Lettre de M. Bouteiller à M. Colani, 13 avril 1934, Archives EFEO, dossier Colani, XV DP P 107.

⁸⁰ Lettre de Rivière à Claeys, 23 août 1932, Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K 47/ c

« Je vous fais adresser une note que j'ai rédigée à la prière de Mr. Rivet et qui contient un certain nombre d'indications sur un musée d'ethnographie /.../ idéal-type que nous nous efforcerons, au cours des prochaines années, de nous rapprocher »⁸¹.

La *Note* spécifiait également que « chaque objet portera sur une petite étiquette un numéro d'ordre rappelant le numéro de la fiche correspondante. Toutes les fiches seront envoyées directement au Directeur de l'EFEO ». Les étiquettes provenant du MET semblent avoir été expédiées avec parcimonie. En effet, et d'après les correspondances, les collaborateurs demandaient très souvent l'envoi d'étiquettes et se plaignaient de manquer d'étiquettes ; par ailleurs, celles étaient envoyées en petit nombre, parfois seulement trois étiquettes étaient expédiées⁸², dans d'autres occasions le nombre était de dix. Hormis certaines exceptions, les étiquettes étaient envoyées directement à Claeys qui les faisait parvenir aux divers collaborateurs, ce qui témoigne du rôle centralisateur joué par le MET et par son antenne locale, l'EFEO. À partir du moment où le numéro attribué à chaque objet renvoyait à la fiche correspondante, la circulation des objets et des fiches entre le MET et l'EFEO et vice-versa permettait non seulement d'échanger les informations mais aussi et surtout de compléter le contenu des fiches. Sollicité par Rivet à fournir des renseignements concernant notamment l'usage et la provenance d'un certain nombre d'objets entrés au MET entre 1930 et 1932⁸³, Claeys n'hésitait pas à formuler des remarques sur le type d'information consigné sur les fiches du musée parisien : « Je trouve insuffisante la brièveté de certaines indications d'origine, telles que 'Laos' où il y a plus de vingt groupes ethniques différents ainsi que 'Tonkin' ou 'Annam' et à fortiori 'Indochine'. Il est difficile de compléter ces renseignements dans ces

⁸¹ Lettre de Rivière à Claeys, 23 août 1932, Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K 47 /c

⁸² Lettre de Thérèse Rivière à Colani, 4 juillet 1930, Archives Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K 47/c

⁸³ Lettre de Rivet à Claeys, 19 avril 1932, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

conditions. De Paris, l'Indochine est un tout homogène, d'ici, vous avez pu vous en rendre compte, c'est un carrefour»⁸⁴. En d'autres termes, loin d'être un simple pourvoyeur d'objets et d'information pour le MET, Claeys prenait une part active dans le processus de construction du savoir ; dans ce cas précis, son avis était central pour compléter les informations consignées sur les fiches du musée parisien et parfois à modifier la nature des informations. Ainsi, l'EFEO via Claeys n'a pas joué le rôle d'un simple centre d'envoi d'information et d'objets ; il y a eu, bien au contraire, un véritable échange d'informations, de circulation d'idées, d'objets et de personnes entre le musée métropolitain et le réseau local situé en Indochine française.

Il revenait également à Claeys la tâche d'établir des listes avec l'indication des caisses contenant des objets à envoyer au MET. Dans l'inventaire descriptif des objets expédiés au MET en 1933, Claeys avait adopté un système de numération des objets qui tenait compte du mois et de l'année de collecte ainsi que du numéro de série. Par exemple le numéro 10331 renvoyait au mois d'octobre 1933 et au premier numéro de la série. Deux autres indications renvoyaient à l'article et à la classe selon le classement de la *Note* de 1933. Parallèlement, des informations textuelles, telles que le nom de la province et du village, le groupe ethnique et la description de l'objet (avec l'indication de sa dimension) étaient jointes à l'inventaire descriptif. Par exemple l'objet n° 10331 était décrit de la façon suivante : « Piège à oiseaux tendus par un bambou arqué. Ce piège est tendu sur le passage habituel des fouines, des rats et même des petits renards. Entièrement en bambou. 1 = 0,63 ». Ce piège portait l'indication article V, classe b, autrement dit l'article V renvoyait à « Chasse et pêche » et la classe b à la rubrique « pièges »⁸⁵. Cette procédure, entièrement tributaire du classement explicité dans la *Note*, requérait la consultation fréquente des principes de classement pour pouvoir assigner à chaque objet un numéro renvoyant à l'article

⁸⁴ Lettre de Claeys à Rivet, 6 juillet 1932, Archives EFEO, carton XV - dossier 19.

⁸⁵ "Inventaire descriptif des objets expédiés au Musée d'Ethnographie du Trocadéro en octobre 1933", Archives EFEO, carton XIV- dossier 19.

et à la classe. Ce va-et-vient continu entre l'objet, le classement proposé par la *Note*, la fiche descriptive et l'inventaire rend compréhensibles les lenteurs, les vides et les omissions. Ainsi, Claeys faisait état à Rivet d'un certain nombre d'objets expédiés portant la mention « légende réservée » ; ces objets manquaient, selon Claeys, « d'indications suffisamment précises sur leur origine ».

Le travail de mises en fiches des aspects sociaux et culturels de la vie 'indigène' en Indochine française revêtait une dimension à la fois totalisante et obsessionnelle. Si l'on tient compte qu'en 1929 et selon Georges Henri Rivière la section indochinoise du MET ne comprenait « pas un seul spécimen »⁸⁶ et qu'en janvier 1935 le nombre de fiches dactylographiées conservées au MET relatives à l'Indochine s'élevait à 1300 (sur un total de 1700 fiches relatives à l'Asie)⁸⁷, force est de constater que, en un très court espace de temps, la constitution d'archives de et sur l'Indochine Française a été l'une des priorités en matière de politique culturelle métropolitaine.

Un musée toujours reporté

Il a été question dans les pages précédentes de l'arrêté signé par Pasquier, en date du 30 avril 1932, préconisant la création d'un musée ethnographique à Dalat ; ce musée étant « destiné à l'étude et à la connaissance de la civilisation matérielle des divers groupes ethniques qui peuplent l'Indochine française, aussi bien des peuples civilisés (Annamites, Cambodgiens, Laotiens) que des populations primitives du Haut-Tonkin, du Laos et de la Chaîne

⁸⁶ Lettre de Rivière à Colani, 25 novembre 1931, Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K 47 /c. Sur la quasi absence d'entrée d'objets asiatiques au MET entre 1909 et 1929, voir Dupaigne (Bernard), art. cit., pp. 140-141.

⁸⁷ Lettre de M. Bouteiller à M. Colani, 15 janvier 1935, Archives EFEO, Dossier Colani, XV DP P 107.

annamitique »⁸⁸. Le choix de l'emplacement du futur musée dans une zone réservée, le plateau Lang-Bian, conçue comme un parc refuge pour la préservation et conservation de la nature et de la faune⁸⁹, n'était pas insignifiant. Tout comme les espèces animales (notamment les éléphants) en voie de disparition, les cultures des « populations primitives » étaient, elles aussi, en voie de disparition. Dans les deux cas, il incombait aux autorités scientifiques et à l'administration coloniale de prendre en main les destinées des populations indigènes, notamment de celles habitant l'Annam, de les soustraire à l'influence chinoise et de propager les bienfaits de la présence française⁹⁰.

L'arrêté de Pasquier de 1932 coïncidait avec l'inauguration du Musée de l'EFEO à Hanoi⁹¹, désigné Musée Louis Finot (aujourd'hui Musée national d'histoire vietnamienne) dans un bâtiment conçu par l'architecte Ernest Hébrard. Responsable du renouveau urbanistique de la ville de Hanoi, Hébrard avait intégré des motifs vernaculaires 'asiatiques' sur la façade du bâtiment du musée, dans un souci de 'reconnaissance' des spécificités culturelles locales⁹². Un souci similaire semble présider au projet de création du musée ethnographique à Dalat, avec cependant une différence cruciale : loin des centres de recherche, Dalat devait préfigurer la future capitale de l'empire, un rêve grandiloquent qui a entraîné des reports constants jusqu'à l'abandon définitif du projet à la fois de la nouvelle capitale et du musée ethnographique en 1935.

Profitant de l'abandon du projet de Dalat, Coèdes, directeur de l'EFEO, suggère en 1935 à Pierre Pagès, gouverneur de la Cochinchine, la création d'un musée ethnographique à Saigon - capitale de la Cochinchine. Les arguments invoqués par Coèdes pour soutenir son projet s'appuient sur l'existence à la fois d'un

⁸⁸ Arrêté créant un musée d'ethnographie en Indochine, Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 D 14 (f)

⁸⁹ Jennings (Eric T.), *Imperial Heights...* op.cit, pp.86-87.

⁹⁰ Singaravelou (Pierre), *L'École Française...* op. cit. p.71.

⁹¹ Voir 'Dossier Musée Louis Finot', Archives EFEO, carton X- dossier 12.

⁹² Sur le travail de Hébrard, voir Wright (Gwendolyn), *The Politics of Design in French Colonial Urbanism*, Chicago and London: The University of Chicago Press, 1991, pp. 161-234.

fichier ethnographique et des collections assemblées par l'EFEO : « En fait de collections, nous possédons ici un certain nombre de choses intéressantes, et il me suffit d'un mot à mes collaborateurs et aux chefs de certaines provinces pour en faire venir quantité d'autres. Enfin, nous avons ici, grâce à M. Claeys, un fichier ethnographique déjà fort bien garni »⁹³. Les termes utilisés par le directeur de l'EFEO – 'choses intéressantes', 'fichier bien garni' - sont révélateurs du statut attribué aux objets ethnographiques dans les sphères de l'administration coloniale. Malgré l'avis de René Robin, gouverneur général de l'Indochine, pour qui Dalat était appelée à devenir la capitale de l'Indochine, Coèdes réitère la proposition d'entreposer les collections « dans l'un des immeubles que l'EFEO possède en Indochine »⁹⁴.

C'était pour un musée qui ne verra pas le jour que Rivet avait mis en place l'enquête ethnographique et mobilisé des collaborateurs, que Claeys s'était évertué à décrire et classer les artefacts à l'aide des fiches descriptives. On peut dès lors se demander à quoi servaient les objets réunis par l'EFEO dans l'attente d'un éventuel musée. Certains de ces objets ont servi aux échanges entre le MET et les musées étrangers, notamment le Peabody Museum, comme en témoigne l'extrait de la lettre envoyée par Rivet à Coèdes en mars 1932 : « Un américain de talent qui vit à Paris, Mr. Peabody, désire beaucoup avoir pour le Peabody Museum une collection d'outils préhistoriques d'Indochine. En échange, il propose une collection d'outils préhistoriques nord-américains qui me ferait plaisir pour le Trocadéro. /.../ Si cela vous est possible, envoyez-moi une petite série prise dans vos doubles que je pourrais en retirer pour mon Musée, par échange, d'utiles collections. Mais, me diriez-vous ? quel est mon profit dans cette affaire ? Je vous répondrai sans ambages. Un nouveau chèque en blanc sur

⁹³ Lettre de Coèdes à Pagès, 19 janvier 1935, Archives EFEO, carton X – dossier 17.

⁹⁴ Lettre de Coèdes à Pagès, 30 janvier 1935, Archives EFEO, carton X – dossier 17.

mon compte reconnaissance »⁹⁵. En septembre 1932, Coèdes envoie à Rivet la liste des outils préhistoriques en guise de dette symbolique.

Il faudra attendre l'année 1938 pour qu'un Musée de l'Homme voit le jour à Hanoi⁹⁶, en tant qu'annexe du Musée Maurice Long (un musée commercial et industriel), avec un agenda politique et scientifique bien distinct de celui du musée parisien. Comme par une sorte d'ironie, l'antenne du MET en Indochine française - pour laquelle Rivet avait tant œuvré - a fini par revêtir une configuration intellectuelle et idéologique radicalement contrastée avec les idéaux présidant au musée métropolitain. Peut-être il ne suffisait pas uniquement d'exporter en Indochine française des modèles muséologiques et des pratiques de collecte et de collection ; il fallait aussi prendre en compte le rôle qu'un musée ethnographique était appelé à jouer dans les formes de gouvernementalité coloniale.

* La recherche pour cet article a été conduite dans le cadre du projet 'Museum, Field, Metropolis, Colony: Practices of Social Governance', financé par l'Australian Research Council Discovery Project (Award Number DP 110103776) entre 2011 et 2014.

⁹⁵ Lettre de Rivet à Coèdes, 14 mars 1932, Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2 AM 1 K47 /c

⁹⁶ Sur le Musée de l'Homme à Hanoi, voir Dias (Nélia), "Ethnology, Governance, Greater France", in Bennett (Tony), Cameron (Fiona), Dias (Nélia) (sous la direction), *Collecting, Ordering, Governing*, Durham: Duke University Press, 2017, pp. 241-290.